

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 9

Artikel: Les cerises du Vallon de Gueuroz : suite
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178800>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de plus grands maux. On alla la présenter au chef de la bande, et le porteur revint dire qu'on l'acceptait. »

A Orry, les paysans se livrèrent à des excès non moins déplorables. Leur rassemblement se composait d'au moins 600 hommes armés, 200 femmes et 400 enfants. Les habitants du château, poursuivis à la bayonnette, durent prendre la fuite. Les dégâts commis dans ce château furent évalués à plus de 2000 fr., et les violences des insurgés ne cessèrent qu'à l'arrivée d'une demi brigade française commandée par le capitaine Binet. Lorsque celui-ci se présenta avec sa troupe à la porte du château, le chef de la bande s'avança vers lui pour lui demander par quels ordres il se trouvait là. « Par les ordres de mon gouvernement, répondit Binet; je viens chasser les pillards et les brigands. » — Dans ce cas, dit le chef des paysans, je vais faire retirer ma troupe; et la retraite eut lieu.

Le lendemain matin, les femmes d'Orny accusèrent leurs maris de lâcheté, se rassemblèrent au nombre de 25, commandées par la femme de l'agent national, s'armèrent de fourches et de bâtons et arrivèrent devant le château, où elles se dédommagèrent, pendant une heure au moins, par toutes sortes d'insultes. De là, elles se rendirent chez un homme du village où elles croyaient que les titres de M. d'Orny étaient cachés; elles menacèrent sa vie et sa maison et ne rentrèrent dans l'ordre que par l'intervention d'un détachement de Français.

(La suite prochainement.)

L. M.

Du costume masculin.

Il serait temps, nous semble-t-il, de mettre une fois en scène les excentricités masculines et ne pas tomber toujours à bras raccourci sur les pauvres femmes, qui, après tout, ne sont pas si blamables qu'on paraît le croire, car enfin, pour qui prennent-elles tant de peine, à qui cherchent-elles à plaire? Nous vous chargeons, messieurs, de résoudre cette question. Dites-nous aussi ce que vous avez inventé jusqu'ici qui puisse faire croire à quelque vague désir de vous rendre gracieux dans votre extérieur. Sont-ce vos chapeaux dits *colonnes* ou *tuyaux de poêles* qui sauront jamais enchanter de jeunes beautés? Il est vrai que vous en variez fréquemment la forme: les bords sont parfois larges, parfois étroits, le cône plus ou moins évasé; mais comme que votre chapeau s'y prenne, il ne réussira jamais à vous coiffer coquettement avec ces chapeaux-là.

Vous avez cependant montré un certain génie en renonçant aux queues d'hirondelles, indispensables jadis dans toutes les cérémonies. Les lévitès ont disparu pour faire place aux redingotes, aux paletots surtout, et réellement la mode d'aujourd'hui n'est point mal. Il serait même à désirer que la versatilité tant reprochée aux dames n'atteignit pas le sexe fort et qu'il conservât son genre de vêtement actuel aussi longtemps que possible. — Il y a quelque vingt ans, on portait de vénérables *garde-habits* ou *propriétaires* qui battaient les talons; c'était très chaud sans doute, mais peu flatteur. Puis on diminua peu à peu cette

prodigalité d'étoffe, tant et si bien, qu'un beau jour on se vit habillé de redingotes microscopiques. Elles furent goûtées pendant un temps assez long, puis on y rajouta petit à petit quelques fils qui les ramenèrent à l'honnête proportion dont nous demandons la durée. Mais venons-en aux excentricités des maîtres de la création. Si les dames leur ont emprunté quelques bribes de leur costume, il nous semble que la réciprocité a été rendue avec usure. Les châles ont fait fureur chez les messieurs; des voiles ou voilettes ont été remarqués sur quelques chapeaux masculins; enfin, nous avons vu de nos yeux un monsieur, fort bien du reste, qui avait emprisonné sa longue barbe rouge dans une résille semblable à celles que portent les dames. — On sait aussi que plusieurs messieurs portent très gracieusement l'ombrelle. — Est-il quelque chose de plus ridicule sous le soleil, qu'un étudiant à crinière léonine, ébouriffée autant que faire se peut, coiffé d'un de ces bibis rouges couvrant à peine le quart de l'édifice chevelu, un lorgnon fiché dans l'œil et un grand châle jeté à la grecque sur une épaule? Jamais, croyons-nous, une femme ne pourra se singulariser autant, proportion gardée. — De tout cela, nous concluons, que les deux sexes se doivent mutuellement une pitié généreuse; peut-être seraient-ils bien de s'entendre pour devenir raisonnables et n'adopter que les usages qui ont quelque peu le sens commun.

S.

Au nombre des demandes de naturalisation adressées dernièrement au Grand Conseil, nous remarquons avec plaisir celle de M. F. Nessler, qui a bien voulu nous favoriser plusieurs fois de sa précieuse collaboration. Français d'origine, depuis vingt-huit ans professeur de littérature allemande à l'académie de Lausanne, M. Nessler a toujours été profondément attaché à notre pays et à ses institutions démocratiques; il était déjà notre compatriote par le cœur. Nous nous félicitons donc aujourd'hui de voir notre patrie vaudoise compter définitivement au nombre des siens un homme aussi honorable et aussi distingué.

Les cerises du Vallon de Gueuroz¹.

II

Les quelques habitants du vallon de Gueuroz sont presque tous bûcherons et flotteurs. Dans la famille de Rose-Tonie (c'est ainsi qu'on appelait la femme aux cerises, par corruption pour Rose-Antoinette) on l'était de père-en-fils. Son beau-père et son mari avaient acquis à ce métier une sorte de réputation. Nul ne connaissait les gorges comme eux; ils en avaient sondé tous les entonnoirs; ils savaient toutes les corniches praticables; une longue expérience les avaient instruits de tous les accidents possibles, en sorte qu'aucune difficulté ne les prenait au dépourvu. Ils possédaient à fond, et jusques dans les plus minimes détails, les annales de leur torrent. Depuis 1820, ils avaient été l'un et l'autre de toutes les flottées; le père avait débuté à l'âge de dix-sept ans, en 1789, et les souvenirs de l'aïeul, mille fois répétés dans les longues veillées d'hiver, remontaient jusqu'à 1750 environ. Ils pouvaient indiquer, en précisant les dates et les noms propres, les flottées qui avaient présenté quelque circonstance remarquable, les victimes qu'avaient faites le torrent, les niveaux

(1) Extrait de : *Les Alpes suisses*, par Eug. Rambert, 1 vol. in-12, prix: 3 fr. 50 cent., chez J. Chervilie, librairie à Genève.

qu'il avait atteints, les inondations, les sécheresses, les changements qui s'étaient opérés dans son lit, ce qu'avait payé tel entrepreneur par toise de bois transportée au Rhône, ce que celui-ci y avait gagné, ce que celui-là y avait perdu, et toutes les cavernes de la gorge où l'on avait vainement cherché des trésors, et celles qui restaient à fouiller, et comment tel paysan avait passé sa vie et dépensé son petit avoir dans ces vaines recherches, toujours renouvelées. C'était leur histoire, leur histoire universelle, car le monde, pour eux, était le Trient. Ces minutieuses annales se conservaient dans la famille par tradition, sans autre monument que quelques coups de ciseau contre un rocher, marquant les plus hauts niveaux, et néanmoins à l'abri de toute altération. La mémoire des montagnards est comme le granit, ce qui y est gravé ne s'en efface pas.

C'est un rude métier que celui des bûcherons et flotteurs des Alpes. Les coupes se font en grand, ordinairement en hiver. Un spéculateur achète une forêt et la fait abattre d'un coup. Les ouvriers, qui demeurent trop loin pour retourner chez eux chaque soir, s'établissent dans les granges ou dans les chalets les plus rapprochés et font eux-mêmes leur cuisine, essentiellement composée d'une espèce de *polenta*. Qu'il y ait sur le sol quelques pieds de neige ou que le thermomètre tombe à moins 20, ce qui n'est pas rare sur ces hauteurs, peu importe, ils sont debout dès l'aube, et travaillent jusqu'au soir. Le bois coupé, il reste à l'amener à portée d'une route carrossable. On le jette d'abord dans le lit du ruisseau le plus voisin. Parfois la pente est assez régulière pour qu'on puisse le faire glisser sur le sol, la neige aidant ; mais sur les pentes abruptes, où il rebondirait et se briserait en mille éclats, il faut construire ce que l'on appelle une *rize*, c'est-à-dire un couloir formé de longues tiges de sapin, reposant sur des pieux solides et rangées trois par trois, celles des bords plus relevées et faisant barrière. La rize établie, on y lance le bois. Les premiers troncs descendant lourdement, enlevant l'écorce et les nœuds, polissant le chemin, où le bois glisse bientôt avec une rapidité qui donne le vertige. C'est plaisir de le voir. On peut de cette manière le lancer, sans trop de perte, dans les ravines les plus profondes. Mais le ruisseau que l'on atteint ainsi n'est souvent qu'un mince filet, où de petites bûches pourraient à peine flotter. On établit alors une écluse au-dessus du point où aboutit la rize ; on l'ouvre, et il s'en échappe un torrent momentané, auquel rien ne résiste. J'ai vu l'un de ces torrents artificiels roulant avec lui, et précipitant de cascade en cascade plusieurs centaines de troncs énormes, qui se heurtaient dans leur course folle, bondissaient et se ruaient les uns contre les autres, emportés avec un fracas horrible par la sougue des eaux ; puis tout-à-coup le flot passait, et il ne restait de ce déchaînement qu'un ruisseau paresseux, et de petites vagues d'écume qui blanchissaient sur le rocher.

Enfin l'on arrive à un véritable torrent, capable de transporter le bois. Il faut alors suivre la flottée, en remettant à l'eau les troncs qui ont été jetés au bord, ou qui sont restés acculés contre un bloc. Ce n'est pas la partie la plus facile de la tâche. On ne peut guère cheminer commodément dans le lit des torrents alpins. La plupart se sont creusé leur route au fond de gorges redoutables, où l'on ne descend que par des *décaloires*, souvent même en se faisant suspendre à une corde, et qui sont coupées d'étranglements si étroits qu'il suffit d'une bûche prise en travers pour arrêter toutes celles qui viennent ensuite. Il se forme ainsi des entassements fabuleux, des montagnes de bois. Si l'on peut reconnaître et dégager le tronc qui fait clef, tout l'édifice est emporté d'un coup ; autrement, il faut se résigner à les prendre l'un après l'autre et à les jeter en avant du tas. Il est des cours d'eau dont le lit est si encaissé que, sur une distance de moins d'une demi lieue, cette opération est à recommencer huit ou dix fois.

Le flotteur est muni d'un instrument nommé le *grespil*. C'est une longue et forte perche, armée au bas de deux pointes de fer, l'une terminale, l'autre fixée latéralement un peu au-dessus de la première. Le grespil sert à harponner à distance les troncs qui ne marchent pas ; avec la pointe terminale on les pousse, avec la pointe latérale on les tire à soi. On l'utilise aussi pour passer d'un bord à l'autre, ce qu'il faut faire quelquefois et ce qui n'est pas toujours facile. Dans ce but, on en enfonce le fer au milieu du lit de la rivière, et l'on pivote en s'appuyant sur

l'autre extrémité, et en se couchant si bien que l'eau vous glisse jusqu'aux épaules, et n'a guère de prise. On peut ainsi franchir des torrents très impétueux.

Malgré les services que rend le grespil, le métier du flotteur est toujours pénible et dangereux. Celui du chasseur de chamois fait moins de victimes, et n'est pas aussi rude. Le chasseur ne compte pas avec la fatigue ; il est entraîné par la passion. Aucun attrait de ce genre, aucune espérance passionnée ne soutient le flotteur. Son travail n'est que son gagne-pain, et sa seule récompense est de rapporter le samedi soir quelques francs à sa famille. Et que de peine pour les gagner ! que de journées passées au fond de gorges où le soleil ne pénètre jamais, où il faut sans cesse se plonger jusqu'à la ceinture dans une eau toujours glacée ! Parce qu'on est jeune et robuste, on croit pouvoir le faire impunément ; mais tout se retrouve plus tard, et la vieillesse arrive avant l'âge avec ses infirmités et ses douleurs. Heureux encore quand on ne fait que prodiguer sa santé ! Mais les accidents ne sont pas rares, et le torrent où il va gagner sa vie est souvent le tombeau du flotteur. Quand, par exemple, on fait jouer l'écluse, on établit de distance en distance des travailleurs chargés de rejeter à l'eau tous les troncs qui, dans leur course désordonnée, ont été lancés hors du courant. Sitôt qu'il voit venir le flot, le premier ouvrier avertit le second, et ainsi de suite, de manière à ce que chacun puisse se réfugier en lieu sûr ; mais chaque distraction peut être payée par une victime ; et puis, le torrent ronge ses bords avec assez de violence pour y déterminer des éboulements considérables : tant pis pour le flotteur qui n'a pas su choisir son abri. Mais c'est dans les gorges, lorsqu'il s'agit de remettre à flot les tas de bois arrêtés, que le danger est le plus grand. Il est souvent impossible de travailler du bord ; il faut donc monter sur le tas, et rien n'est plus incertain que l'équilibre de ces échafaudages amoncelés au hasard. Malheur à l'ouvrier qui n'est pas sur ses gardes ! Un tronc n'a pas besoin de rouler de bien haut pour lui fracasser un membre, et si la masse d'eau retenue derrière le barrage vient à se faire jour et à tout emporter d'un coup, il n'y a point de salut pour quiconque n'a pas eu le temps de sauter sur terre ferme : le torrent est impitoyable ; il entraîne tout pèle-mêle.

Toujours dangereux, le flottage l'est doublement pour les habitants du vallon de Gueuroz et des environs. Ils flottent sur le Trient, et l'on sait par quelle gorge il débouche dans la plaine où coule le Rhône. Elle n'a pas beaucoup moins de trois lieues de longueur, la profondeur en est effrayante, et dans certaines parties, à l'issue surtout, les parois en sont si rapprochées et si étrangement contournées que, du fond, on ne soupçonne pas même le ciel. On ne peut que l'aborder à l'endroit où elle débouche et la remonter. C'est ce que les touristes font maintenant tous les jours, grâce à la galerie que l'on a construite, il y a quelques années, pour satisfaire et exploiter leur curiosité. Mais auparavant, il n'y avait que quelques mauvaises planches, tant bien que mal fixées au roc, et que le Trient emportait chaque année. C'était le chemin des flotteurs, chemin étroit et glissant, ou plus d'un a perdu la vie.

(*La suite au prochain numéro.*)

Un homme se confessait, comme d'un crime épouvantable, d'avoir dérobé une corde de vingt centimes. Le confesseur cherchait à le rassurer, en lui disant que la faute n'était pas de la plus haute gravité. — « Oui, mais il est bon de vous dire, ajouta le pénitent, qu'il y avait une vache au bout. »

Une personne se plaignait, l'autre jour, des commissionnaires publics : « Sont-ils bêtes, disait-il, ceux qui les chargent de porter leurs lettres ; le plus souvent ils ne les portent pas. Moi, pour plus de sûreté, je vais toujours avec le commissionnaire. »

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.